



PROTECTION ET SURETÉ

**Normes, programmes de certification
et accréditation de laboratoires**

Une expertise confirmée, des normes et des certifications reconnues

En activité depuis plus de 60 ans, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme de référence pour la normalisation et la certification au Québec. Mandaté par le gouvernement du Québec, il développe des normes consensuelles et des programmes de certification en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le BNQ est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN).

DES SOLUTIONS SUR MESURE

Les experts du BNQ développent des solutions sur mesure pour améliorer les pratiques d'affaires et la performance des organisations québécoises. Les normes et les programmes de certification du BNQ stimulent l'innovation dans de nombreux secteurs d'activité et inspirent la confiance.



**Une portée
internationale**



**Une expertise
variée et pointue**



**Un appui
à l'innovation**



**Un vaste réseau
de collaborateurs**



**Un service à la
clientèle exemplaire**



Des normes au service de la protection humaine

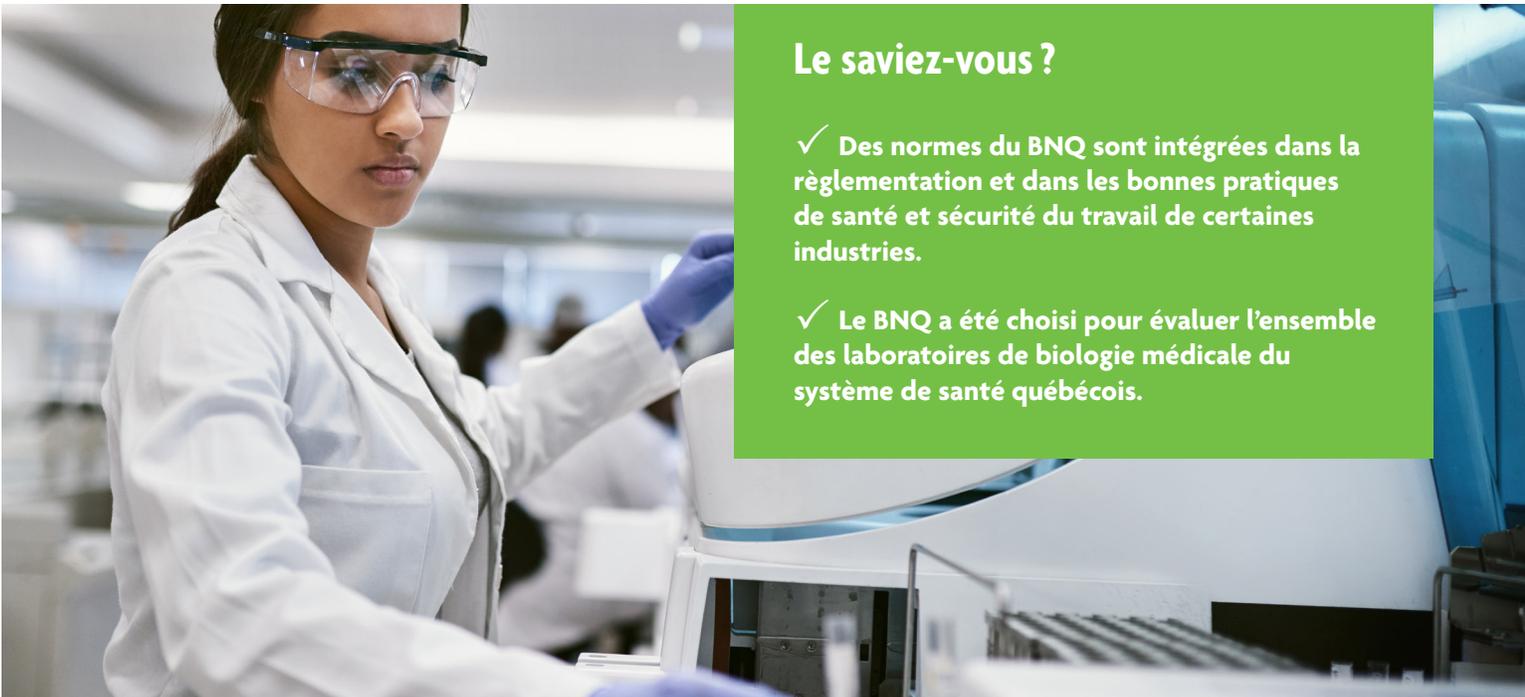
Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) développe des solutions de normalisation innovantes pour favoriser la sécurité des citoyens et des travailleurs. Il collabore étroitement avec les autorités règlementaires pour s'assurer de répondre aux besoins des organisations et de la population et de couvrir tous les angles d'une problématique. Les normes servent de références fiables pour les entreprises et peuvent aussi être utilisées pour des fins de vérification de conformité pour les produits ou les pratiques des entreprises.

Le BNQ évalue également la conformité des laboratoires à plusieurs normes internationales afin de leur permettre d'obtenir l'accréditation du Conseil canadien des normes. Ils démontrent ainsi leur compétence à produire des résultats fiables et de qualité.

Retrouvez l'ensemble de nos programmes sur le site web **bnq.qc.ca**.

Le saviez-vous ?

- ✓ Des normes du BNQ sont intégrées dans la réglementation et dans les bonnes pratiques de santé et sécurité du travail de certaines industries.
- ✓ Le BNQ a été choisi pour évaluer l'ensemble des laboratoires de biologie médicale du système de santé québécois.





Fauteuils roulants – BNQ 6645-001

Rouler en toute confiance

La norme BNQ 6645-001 établit des exigences minimales pour assurer la fonctionnalité, la maniabilité, la solidité et la résistance des fauteuils roulants ainsi que la sécurité des personnes. Elle fournit aux utilisateurs et utilisatrices des renseignements utiles pour les guider dans le choix d'un fauteuil roulant qui répond à leurs besoins. Les fabricants ont tout avantage à se conformer au contenu de la norme puisque la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) y fait désormais référence dans ses appels d'offres.

Protège-cous – CAN/BNQ 9415-370

Protégé jusqu'au cou!

Deux décès tragiques et des cas de lacérations au cou dans les années 1980 ont incité les intervenants du milieu du hockey sur glace à commander au BNQ une norme sur les protège-cous afin de les rendre plus sécuritaires. Cette norme est depuis une référence au Canada et plusieurs juridictions imposent aux joueurs et aux joueuses de ringuette et de hockey le port d'un protège-cou conforme à ses exigences. Les fabricants peuvent d'ailleurs faire certifier leurs produits grâce au programme de certification du BNQ. La norme du BNQ a d'ailleurs inspiré une norme internationale.

Ambulances, caractéristiques du véhicule – BNQ 1013-110

Fiable, même dans l'urgence

Les ambulanciers doivent pouvoir compter sur des véhicules bien construits et fiables pour le transport et la sécurité des patients. La norme BNQ 1013-110 s'adresse aux monteurs d'ambulances. Elle établit les exigences minimales, les paramètres de performance et les critères essentiels pour garantir un haut niveau de qualité pour les véhicules. Elle est accompagnée d'un programme de certification du BNQ qui permet aux monteurs d'ambulances de faire reconnaître la conformité de leurs produits aux exigences de la norme et ainsi de se distinguer auprès des acheteurs.





Les yeux du CCN au Québec

Un accord conclu entre le BNQ et le Conseil canadien des normes (CCN) permet au personnel qualifié du BNQ d'évaluer les laboratoires qui veulent obtenir une accréditation du CCN et ainsi faire la preuve de leur compétence à produire des données valides et précises. Les programmes d'accréditation du CCN s'appuient sur des critères internationaux qui contribuent à la reconnaissance des laboratoires au Canada et à l'étranger. Les laboratoires de tous les secteurs d'activité peuvent faire reconnaître leur conformité aux normes suivantes :

- ISO/IEC 17025 : Laboratoire d'étalonnages et d'essais
- ISO 15189 : Laboratoires de biologie médicale – exigences concernant la qualité et la compétence
- ISO/IEC 17043 : Conformité des programmes d'essais d'aptitude



Plongeurs – BNQ 9461-100

Plongeurs sécurisés

Quel plaisir d'avoir une piscine dotée d'un plongeur ! Pourtant, ce plaisir n'est pas sans danger. Nombre de plongeurs se sont gravement blessés et se sont retrouvés tétraplégiques. Pour éviter pareilles tragédies, le BNQ a élaboré une norme qui s'adresse autant aux propriétaires de piscine avec plongeur qu'aux professionnels du domaine. Elle spécifie les dimensions et la géométrie de l'enveloppe d'eau minimale pour assurer la sécurité des uns et la responsabilité des autres. L'application des exigences de cette norme est obligatoire au Québec en vertu du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*.

Abris d'auto temporaires – BNQ 3910-700

Un abri qui tient le coup

Les hivers du Québec mettent à rude épreuve les abris d'auto temporaires qui risquent de s'effondrer sous le poids de la neige ou de se désancrer sous la force du vent. Pour répondre à ces préoccupations saisonnières, le BNQ a élaboré une norme qui spécifie les exigences relatives à la conception et à la fabrication des abris d'auto temporaires. Les fabricants ont tout avantage à faire certifier leurs produits pour utiliser la marque de certification distinctive du BNQ et ainsi se démarquer de la concurrence et rassurer les consommateurs.



Masques destinés aux milieux de travail – BNQ 1922-900

Au travail avec un masque attesté

Les fabricants et les distributeurs de masques peuvent faire attester, par le BNQ, la conformité de masques destinés à être utilisés dans les milieux de travail afin de prévenir la transmission de la COVID-19 par des personnes présymptomatiques ou asymptomatiques, mais tout de même contagieuses. Le fascicule d'attestation, une initiative de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), établit les exigences de qualité et de performance des masques réutilisables ou à usage unique, avec ou sans filtre amovible, et précise les méthodes d'essai visant à s'assurer du respect de ces exigences et la de protection des travailleurs.



Vêtements pour soudeurs – ISO 11611

Pas question de jouer avec le feu !

Les travaux de soudage et les techniques connexes exposent les travailleurs et travailleuses aux flammes, aux étincelles et aux projections de particules de métal en fusion, lesquelles peuvent enflammer ou percer leurs vêtements, et causer de graves blessures. Les employeurs et les travailleurs sont de plus en plus nombreux à réclamer des vêtements conformes pour assurer une protection efficace. Le programme de certification ISO 11611 permet aux fabricants de vêtements de protection de faire certifier leurs produits selon les exigences de la norme.

Explosifs – CAN/BNQ 2910-500 et CAN/BNQ 2910-510

Des explosifs bien entreposés

Les explosifs industriels et leur entreposage représentent un risque élevé pour les personnes et les biens situés à proximité. Le BNQ a donc élaboré la norme CAN/BNQ 2910-500 pour répondre aux impératifs de sécurité associés à la construction et à la surveillance des dépôts destinés à l'entreposage. Il a également élaboré la norme CAN/BNQ 2910-510 pour établir les distances minimales de séparation entre des sites potentiels d'explosion et des sites exposés afin d'atténuer les risques pour la vie des personnes et des biens.



NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le BNQ offre des services de normalisation
et de certification dans les secteurs suivants :



Agroalimentaire

Pour la salubrité et la qualité
des produits agroalimentaires
et le respect des normes
reconnues par l'industrie



Environnement

Pour de bonnes pratiques
de gestion environnementale,
la gestion des contaminants et
la prévention de la pollution



Foresterie

Pour un aménagement forestier
durable, la traçabilité des
produits de la forêt et
de saines pratiques



Infrastructures

Pour des travaux de génie civil
et du bâtiment s'appuyant sur
des conceptions de qualité
et des matériaux fiables



Protection et sureté

Pour des laboratoires accrédités,
des produits de protection individuelle,
des équipements et des
installations sécuritaires



Santé et mieux-être au travail

Pour une gestion des
ressources humaines proactive
et des milieux de travail sains
et sécuritaires